

Chiffres 2015



Le mot de la présidente **Brigitte Phémolant**

Le bilan de 2015 montre que la situation du tribunal reste saine et s'est améliorée au cours de l'année. Le tribunal a jugé un nombre d'affaires sensiblement plus élevé que l'année précédente : le nombre de dossiers traités a augmenté de plus de 8 %. Une baisse des entrées en contentieux des étrangers a été constatée. Cette situation a permis de juger plus d'affaires qu'il n'en a été enregistré au cours de l'année. Les stocks ont diminué de 5,7 %. L'effort a en particulier porté sur les dossiers les plus anciens de sorte que le nombre

d'affaires de plus de deux ans a diminué de près de 5 %. Il reste en dessous de 8 % des stocks. Par ailleurs, le tribunal a réduit le délai prévisible moyen de jugement des affaires. Celui-ci est de 9 mois et 23 jours au 31 décembre 2015, soit un mois et demi de moins qu'en décembre 2014.

La dématérialisation des procédures s'est poursuivie. La part des dossiers enregistrés via l'application Télérecours a été en progression importante. Elle représente, au 31 décembre 2015, près de 67 % des

requêtes présentées par avocat. Par ailleurs, de nombreuses collectivités se sont inscrites dans l'application. Elles bénéficient comme l'État de la rapidité et de la simplicité des échanges dans le cadre des contentieux les concernant.

10 406

affaires enregistrées,
soit une baisse de 7,8 %
par rapport à 2014

11 009

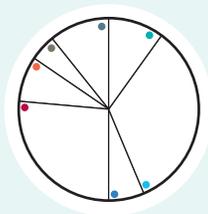
affaires jugées,
soit une hausse de 8,4 %
par rapport à 2014

Délai prévisible moyen
de jugement

9m23j

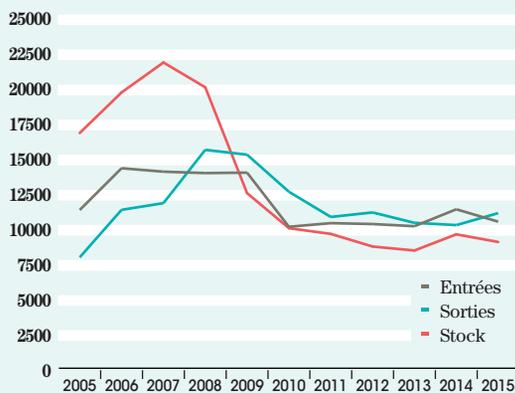
- 61,6 %
de 2005 à 2015

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



10,0 % Contentieux fiscal
33,8 % Étrangers
6,2 % Fonctionnaires
et agents publics
26,4 % Contentieux sociaux
8,1 % Police
4,9 % Environnement
et urbanisme & aménagement
10,6 % Autres

NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES* (DEPUIS 2005)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.